



Bruxelles, le 2 septembre 2019

Gratuité de l'école, la Ville de Bruxelles avance

Sujet de préoccupation pour de nombreux parents en cette rentrée des classes, la question des coûts scolaires est prise à bras le corps par la Ville de Bruxelles. C'est écrit noir sur blanc dans l'accord de majorité : **il faut diminuer les frais scolaires et tendre vers la gratuité**, y compris des garderies du matin et du soir, du temps de midi, des repas et des activités extrascolaires pour permettre de maintenir l'enseignement communal accessible à tous.

Ainsi cette année, pour permettre à chaque parent d'envoyer ses enfants à l'école sans craindre trop de difficultés financières, la Ville de Bruxelles met en œuvre à son échelle des mesures concrètes pour diminuer les coûts scolaires qui, lorsqu'ils s'additionnent, pèsent lourd dans le budget :

FOURNITURES SCOLAIRES

Offert en début d'année à tous les élèves de 1^{ère} primaire, un plumier en toile de jute contenant des fournitures scolaires de base comme une paire de ciseaux, un taille-crayon, une gomme, un stylo quatre couleurs, une latte.

REPAS ET COLLATIONS

Extension de notre participation au projet pilote de la Fédération Wallonie-Bruxelles de repas scolaires gratuits dans l'enseignement maternel. Ce sont désormais 9 écoles et plus de 1000 enfants qui pourront bénéficier de repas chauds gratuits.

Soupe en collation à 10h offerte pendant l'hiver à 14.000 élèves

ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Organisation d'ateliers d'aide à la réussite **gratuits** et dispensés dans les écoles primaires et fondamentales, ils ont pour finalité de renforcer le langage et le vocabulaire, au travers d'animations ludiques.

Activités parascolaires et études totalement gratuites pendant l'année scolaire.

Instauration de réductions, d'un tarif social et dégressif pendant les vacances scolaires.

Contact :

Nicolas Manzone, attaché de presse de Faouzia Hariche
0474 67 52 06 – 02 279 49 12 • nicolas.manzone@brucity.be